

# BULLETIN

# N°4

**CODESH** COMITE D'APPUI AUX COMITES POUR LA  
DEFENSE DES DROITS SINDICAUX ET HUMAINS AU CHILI. 10fr



**AGISSONS CONTRE LE PLAN LA-  
BORAL DE PINOCHET!**

**SOLIDARITE AVEC LES PARENTS  
DE DISPARUS!**

## Editorial.

Le mois de septembre de cette année, 6 ans se seront écoulés depuis l'instauration de la Junte militaire au Chili. Pendant ces six années, le peuple chilien aura eu à souffrir de la répression et de la misère les plus brutales de toute son histoire. Ces six ans furent des années de défaite et de reflux, années de persécution, torture et assassinats, années au cours desquelles la tyrannie réussit à arracher et péter, de manière cruelle, tous les droits économiques, sociaux et politiques que la classe ouvrière avait acquis après de longues et dures luttes menées contre la bourgeoisie. Les droits démocratiques les plus élémentaires et les droits syndicaux ont été abolis et les travailleurs, dépouillés de la sorte de leur instrument le plus élémentaire de défense face au patronat.

Aujourd'hui cependant, la situation de la dictature et de la société chiliennes s'est modifiée par rapport aux premières années, et ce changement est fondamentalement le produit de la réactivation du mouvement de masses en général et de la classe ouvrière en particulier, ou tout au moins de ses secteurs d'avantgarde.

Cette croissante réactivation du mouvement ouvrier et populaire chilien, face aux nombreuses attaques dont il a été l'objet, s'est exprimée au travers d'une série de mouvements de protestation contre les conditions plus que misérables de son existence quotidienne. Ces mobilisations se sont la plupart du temps déroulées de façon autonome par rapport à toute direction organisée et restèrent généralement limitées au domaine des revendications salariales et liées au travail. En d'autres occasions, les mouvements ont eu des objectifs plus larges, reprenant à leur compte des revendications ressenties par d'importants secteurs du mouvement de masses. Ce fut le cas de Huachipato (\*), Panal et LAN-Chile (\*\*), par exemple, qui ont avancé des revendications non seulement dans le domaine salarial mais aussi au plan syndical. Sont également apparues des organisations syndicales, qui par leur plateforme se sont situées du côté de l'opposition à la dictature. Les organisations les plus importantes de ce type sont: la Coordination Nationale Syndicale (CNS), le Front Uni des Travailleurs (FUT) et le "groupe des dix", ce dernier répondant aux positions idéologiques et politiques de la Démocratie Chrétienne. Pourtant, le changement dans la situation au Chili et dans la situation de la dictature n'a pas été déterminé par les plateformes de ces groupes et organisations mais plutôt, sans aucun doute, par la réactivation et recomposition propre au mouvement de masses. Cette réactivation s'est très bien traduite dans les manifestations du Premier Mai des deux dernières années ainsi que dans l'activité croissante des organisations syndicales. Ces dernières se sont mobilisées suite à la pression croissante de la base sur les dirigeants et mettent actuellement en avant des revendications non seulement dans le domaine économique et revendicatif mais aussi dans le domaine syndical, social et politique en général.

La recomposition se poursuit encore, malgré la répression que la dictature a laissé s'abattre sur les travailleurs, en détenant des dirigeants cette année, et en organisant la répression policière de la manifestation du 1er mai dernier. Durant les premiers jours du mois de mai, un fait important s'est produit: la grève de la faim qu'ont tenue des parents de personnes disparues et séquestrées, poursuivant de la sorte leur infatigable bataille contre la dictature afin de connaître le sort de leurs parents tombés dans les griffes des

---

\* Mines de charbon    \*\* Lignes Aériennes Nationales du Chili.

Service de sécurité de la tyrannie; ils exigent en même temps que soient châtiés les coupables des assassinats de Lonquén - lesquels furent d'ailleurs absous d'une façon éhontée par la dictature et sa loi célérate sur l'amnistie. Une manifestation populaire eut également lieu le 4 septembre: des milliers de personnes y prirent part, tandis que l'appareil policier de la dictature la réprima sauvagement, emprisonnant près de 400 personnes.

C'est dans ce contexte de réanimation des luttes populaires et de réactivation syndicale et politique de la classe ouvrière que la dictature prétend imposer son fameux "plan du monde du travail", dans le cadre de sa politique "d'institutionnalisation".

Ce plan a déjà suscité la plus large réprobation de la part des travailleurs. Il contient une série d'articles qui suppriment ouvertement les plus élémentaires droits des travailleurs, tels que par exemple: le droit de grève, l'inamovibilité (stabilité d'emploi), l'immunité des dirigeants syndicaux, l'autonomie syndicale, etc. Mais ce que ce plan prétend avant tout consacrer explicitement, c'est la division de la classe ouvrière, de manière à la maintenir dans un état de faiblesse et de désorganisation permanente. Cet objectif est à la base de la légalisation d'un syndicalisme apolitique, atomisé, lié à l'Etat et aux patrons, car de cette manière la classe ouvrière se retrouverait comme les mains liées et ne pourrait constituer un organisme syndical puissant et unitaire, seul à même de consolider et unifier les forces pour lutter contre la bourgeoisie dans de meilleures conditions ainsi que de former un puissant facteur de cohésion du prolétariat dans sa lutte politique contre l'ennemi de classe. Il n'est pas de plus grand danger pour la bourgeoisie et ses tyrans de service que l'organisation et la centralisation des forces du prolétariat.

Cependant, tout dans cette manœuvre que représente le "Plan du Monde du Travail" ne s'est pas fait au goût de la dictature militaire, les travailleurs ayant déjà fait sentir leur refus. Divers secteurs de la classe ouvrière l'ont en effet fait savoir explicitement, par leurs mouvements et manifestations revendicatifs, ainsi qu'à travers les organisations syndicales et les plateformes de celles-ci.

Parmi les organisations qui aujourd'hui se présentent comme opposées à ce plan et ont également une activité d'opposition au plan même, on retrouve une organisation suscitée par la Démocratie Chrétienne, parti bourgeois qui s'offre comme alternative de rechange à la dictature: il s'agit du groupe des dix, qui vient de faire un appel aux travailleurs et à leurs organisations leur demandant d'organiser une grève générale pour désapprouver les plans des tyrans.

Pour nous, cet appel lancé à la classe ouvrière pour qu'elle s'organise, à lutter pour ses droits et contre la dictature, est un pas progressif qui aide objectivement la classe ouvrière chilienne dans sa recomposition politique et organisationnelle, puisque dans les faits il s'agit d'un appel à une lutte unitaire. En ce sens, nous nous faisons un devoir d'appuyer cet appel en développant la solidarité la plus large avec les travailleurs chiliens, qui se préparent d'ailleurs à de nouveaux combats pour leur indépendance et leur émancipation.

La dictature, confrontée à une mobilisation énergique et décidée de la classe ouvrière, va recourir - comme elle n'a cessé de le faire depuis six ans - à la répression, son arme systématique, mais en même temps elle prétendra recourir à la trémperie et à une pseudo-conciliation afin de maintenir sa stabilité bien précaire.



Pour ces raisons, nous pensons que cet appel lancé par le groupe des dix doit être repris par les organisations ouvrières et populaires qui aujourd'hui luttent pour la reconstitution syndicale du mouvement ouvrier; ces organisations ouvrières et populaires doivent à leur tour reprendre l'objectif le plus immédiat de cette étape, la lutte pour l'abrogation du plan du travail, et la lier aux objectifs centraux de la période: la lutte pour un Syndicat Unique, Classiste et Démocratique, indépendant de toute tutelle de l'Etat et de toute ingérence patronale, sans oublier un seul moment que la lutte pour ces objectifs partiels est intimement liée au renversement de la dictature.

**POUR LE REJET DU PLAN DU MONDE DU TRAVAIL !**

**POUR LA CONSTITUTION D'UN SYNDICAT UNIQUE, CLASSISTE ET DEMOCRATIQUE !**

**POUR LES PLUS LARGES LIBERTES DEMOCRATIQUES, POLITIQUES ET SYNDICALES !**

**POUR LE RENVERSEMENT DE LA DICTATURE !**

**ORGANISONS LA GREVE GENERALE !**

Comité de Soutien au Codesh -  
Belgique

Septembre 1979.

CHILI : Mort d'un professeur torturé par la CNI  
(ex-DINA).

Augmentation de la répression dans tout le pays.

=====

Federico Renato Alvarez Santibañez, 32 ans, carte d'identité n° 4.646.500 de Santiago, professeur de Chimie du Lycée 73 de Maipú (commune proche de Santiago) est mort le 21 août à l'Assistance publique de Santiago, des suites des tortures pratiquées sur lui pendant les 5 jours de sa détention par la CNI. Alvarez avait été arrêté le 15 août et fut frappé, traîné par un véhicule, torturé à l'électricité et pendu. Son cadavre présente de multiples contusions, des hémorragies internes, le crâne défoncé, une contusion pulmonaire, des éraflures sur tout un côté du corps, etc.

La répression contre les enseignants.

=====

Le 15 août dernier, un groupe de 16 agents de la CNI perquisitionna avec violence le foyer du professeur Alvarez. Après avoir proféré des menaces contre sa mère, les agents lui communiquèrent que son fils était détenu et lui conseillèrent de se renseigner auprès du service "Investigaciones" (dépendant de la Police Civile) quant à son lieu de détention.

Le lendemain, un recours en sa faveur fut introduit par le biais du Vicariat de Solidarité. La Cour d'Appel consulta par téléphone le Service Juridique du CNI pour connaître le lieu de détention de Federico Alvarez: il lui fut répondu qu' "effectivement, Federico Alvarez était détenu, sur ordre du Directeur de la Centrale (CNI NdT), en un lieu qui ne pouvait être communiqué au Tribunal pour des raisons de Sécurité Nationale."

Dans cette déclaration, la CNI s'avance à de graves illégalités: elle n'a en effet aucune attribution lui permettant de détenir des personnes et reconnaît par ailleurs posséder des lieux secrets de détention, chose qu'elle avait toujours nié.

Le 17 août, les professeurs Sonia Orrego Diaz, 22 ans, professeur de Biologie du Lycée d'Application, Luisa Gatica Peña, 22 ans, professeur de Français du Lycée Juan Antonio Rios, et Joesfina Rodriguez, professeur de Biologie du même Lycée, furent arrêtées pendant leur travail. Les agents de la CNI obligèrent les directeurs respectifs à livrer les professeurs, alléguant qu'ils devaient les interroger pour une heure. Ces trois professeurs furent conduites au quartier de la CNI, rue Santa Maria, à Santiago, où elles furent interrogées et torturées avec une cruauté incroyable, faisant usage à nouveau des méthodes employées pendant les années 74-77: coups brutaux, application d'électricité avec la "parrilla" (sorte de lit ou sommier métallique sur lequel on attache la personne nue et mouillée, pour lui appliquer l'électricité sur tout le corps et spécialement les zones les plus sensibles), vexations réalisées par des chiens spécialement dressés, etc.

Le 20 août, la CNI présenta le professeur Alvarez au Tribunal Militaire de Santiago, sous l'accusation d'infraction à la loi sur le contrôle des armes et de lien avec le MIR. Le professeur Alvarez se trouvait à ce moment dans une condition physique déplorable, il ne pouvait se tenir debout et perdit quatre fois connaissance.

Son épouse tenta de le voir mais cela lui fut interdit par les gendarmes. L'avocat du Vicariat de la Solidarité, Roberto Morales, prit la défense de Federico Alvarez. A la fin de l'interrogatoire, Alvarez était toujours sans connaissance et les gendarmes durent le porter jusqu'au fourgon cellulaire, et c'est dans cet état qu'il fut transporté au Pénitencier de Santiago. Le même jour, il entre à l'hôpital de l'Assistance Publique à 23 heures 55 pour y décéder le lendemain matin à 6h50. Le certificat délivré par l'Assistance N° 4950 daté des 20 et 21 août mentionne : "diagnostic: contusions multiples, contusion pulmonaire, hémoptise; insuffisance pulmonaire" et y ajoute: "décédé le 21 août à 6h50. Le cadavre est envoyé à l'Institut de Médecine Légale. Signataire, le docteur Emilio Salinas D."

Les parents d'Alvarez qui virent son cadavre à l'Institut de Médecine Légale constatèrent les hématomes, les éraflures, les yeux bleus de coups et de profondes blessures à la tête. On signala également qu'en plus de ce qui avait été enregistré à l'hôpital de l'Assistance, la corps portait des traces d'un traumatisme encéphalocrânien, d'hémorragies internes et que les poumons avaient été percés. Le 22 août, le Ministre de l'Intérieur déclara qu'il "exigerait une enquête", mais l'espoir en cela est très faible étant donné que jusqu'à présent aucune enquête sur des cas similaires n'a eu de résultat.

La cause de fond de cette violente répression réside dans le malaise croissant parmi les enseignants: la création de centres culturels, l'organisation d'une "Coordination Métropolitaine de Professeurs" et d'autres manifestations syndicales préoccupent le gouvernement militaire qui applique sa formule de toujours pour gouverner: réprimer de façon violente toute manifestation d'opposition à sa politique.

Les professeurs Orrego et Rodriguez furent mises en liberté après avoir subi les tortures décrites. Le professeur Gatica est toujours détenue, tandis que la répression se poursuit avec autant de violence en d'autres villes du pays. De nombreuses personnes furent arrêtées à Santiago au cours des dernières semaines, à ARICA (ville du Nord du pays) plus de 40 personnes arrêtées, à LA SERENA et COQUIMBO (à près de 400 km au Nord de Santiago), d'autres arrestations eurent lieu et un dirigeant du Parti Socialiste a été assassiné: la CNI parla de suicide à la grenade. A VALDIVIA (à 600 km au Sud de Santiago) de nombreux militants du même parti furent également arrêtés.

Cette violente vague de répression lancée par le gouvernement militaire répond à sa politique devenue classique d'augmenter la répression à la veille du 11 septembre, date du coup d'Etat militaire, mais elle correspond en outre à un plan de manœuvres d'intimidation à l'égard du mouvement syndical en train de se réorganiser. La mort du professeur Alvarez est un cas dramatique qui illustre la terreur employée aujourd'hui au Chili et démontre, une fois de plus, la responsabilité directe de la CNI (ex-DINA) dont le changement de nom n'a pas affecté la technique de répression. Même si l'actuel directeur de la CNI, Odladier Mena, qui a personnellement ordonné l'arrestation d'Alvarez, déclare aujourd'hui qu'il ne continuera pas à utiliser les méthodes de son prédécesseur, l'amiral Manuel Contreras Sepúlveda, cité à comparaître devant les tribunaux chiliens suite à la demande d'extradition formulée contre lui par le gouvernement nordaméricain.

(Information élaborée par PE-CHI-RE: Periodistas Chilenos en la Resistencia - Journalistes Chiliens de la Résistance - Santiago, 22 août 1979).



Sur la déclaration "Les travailleurs au Chili <sup>aujourd'hui</sup>"

Dans le dernier journal du Codes (N° 3), nous avons publié des extraits de la déclaration approuvée par les quatre plateformes syndicales chiliennes. Dans ce journal, nous voulons prendre position sur le contenu de cette déclaration et de sa relation avec la réactivation et réorganisation du mouvement syndical chilien.

Nous pensons que la déclaration contient des aspects positifs. L'unité des quatre plateformes syndicales, tout au moins au niveau de la déclaration qui fut réaffirmée par la manifestation et actes d'unité du 1er mai. L'autre aspect positif est à notre point de vue la position commune des quatre plateformes syndicales sur la nécessité de lier la lutte pour les libertés syndicales à la lutte pour les libertés politiques. Le manifeste demande le renvoi des militaires du gouvernement, qualifié de façon adéquate le gouvernement militaire de contre-révolutionnaire de droite, exige des élections libres et une Assemblée Constituante.

Tout ceci est juste, mais nous pensons que le document a des insuffisances en ce qui concerne les moyens et organisations nécessaires pour atteindre ces objectifs. Pour nous, la réactivation démocratique et contrôlée par la base syndicale de toutes les organisations syndicales est un point de vue fondamental. La réactivation doit avoir un caractère autonome de l'Etat et de toute influence de parti, et qui de plus, culmine dans la reconstruction d'une seule grande centrale syndicale nationale. Elle doit donc être unitaire, au-dessus des différences idéologiques, politiques et sociales, elle doit regrouper tous les travailleurs en une seule grande centrale syndicale; Les quatre plateformes syndicales doivent prendre position sur la nécessité d'appeler une convention nationale à un congrès national, organisé démocratiquement à partir de chaque entreprise, branche ou commune, et qui permette de construire la grande centrale unitaire des travailleurs dont a besoin la classe ouvrière chilienne.

D'autre part, nous sommes en désaccord avec les affirmations qui appellent à éviter les débordements sociaux ou à assurer la paix sociale pour obtenir les libertés démocratiques avec un certificat de bonne conduite. La passivité des travailleurs renforce le Gouvernement Pinochet. Seule la lutte de masse des travailleurs est capable d'obtenir de vrais résultats. Nous appelons les quatre plateformes syndicales à montrer l'exemple de lutte des miniers du cuivre, des ouvriers de la Papepera, des ouvriers de Huachipato, Panal, CTI et Lan Chile. Ils montrèrent que seule l'action des travailleurs (pression de nourriture, refus de travailler des heures supplémentaires, réalisation d'assemblées massives, exigence de comptes et remplacement des mauvais dirigeants etc...) a des effets réels.

C'est pourquoi le manifeste pêche d'abstraction, il est indispensable d'élaborer démocratiquement un programme d'action tel que celui que le Codes présenta l'année passée et qui établisse des revendications concrètes pour les travailleurs actifs et chômeurs, agricoles et urbains ainsi que pour la petite bourgeoisie salariée.

Un programme d'action doit permettre de reprendre et organiser l'initiative que lança le Comité des Dix. Ordonnée nationale contre le plan du travail. Si nous comprenons bien les motivations de la réactivation du mouvement ouvrier, ce n'est qu'en formulant une perspective réaliste, mais de lutte et non de résignation, que celle-ci approfondira sa reconstitution.

Un dernier point sur lequel nous ne coïncidons pas, est que nous pensons que la tâche du mouvement syndical n'est pas d'appuyer des "gouvernements démocratiques de transition", étant donné que ceci impliquerait devoir contrôler les luttes sociales favorisant comme d'habitude la petite bourgeoisie et que ceci impliquerait également que les travailleurs devraient appuyer dans le gouvernement des secteurs étrangers à eux-mêmes, qui les réprimèrent dans le passé et qui provoquèrent en grande partie la contre-révolution de droite. Le seul gouvernement que le mouvement ouvrier et syndical peut appuyer, c'est un gouvernement qui émane démocratiquement des organisations des travailleurs et qui soit responsable vis à vis de ceux-ci.

Nous espérons et savons que nos propositions représentent l'opinion d'un important secteur du CODES qui cherche la réorganisation d'un mouvement syndical chilien, classiste, démocratique, autonome de l'Etat et de la tutelle de parti (qui ne veut pas dire apolitique), unitaire et de lutte.

L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes!!



## NOTES SUR LE PLAN DU TRAVAIL

Parmi quelques uns des concepts qui apparaissent comme dominants dans le discours de la JUNTE MILITAIRE, nous pouvons signaler l'anti-marxisme, l'apolitisme, le nationalisme et le grémialisme, concepts qui reflètent la situation de triomphe de la contre-révolution et la compréhension et caractérisation qu'a faite la bourgeoisie chilienne et l'impérialisme, et qui nous permettent sans aucun doute d'établir que l'idéologie est un procès déterminé par le niveau de la lutte de classes. C'est la base pratique des transformations de l'idéologie dominante.

Dans le cas chilien par exemple, l'idée du "gremio" commence déjà à être opérationnelle sous le gouvernement de Eduardo Frei. Nous n'avons qu'à voir à ce sujet les déclarations que faisait à cette époque la SNA par rapport à leur organisation. D'autre part, la dictature, dans une déclaration de principes (mars 1974) déclara la nécessité du "gremio", l'expliquant comme étant une société intermédiaire entre l'homme et l'Etat : " Il est de vitale importance de comprendre que la dépolitisation est le seul chemin possible pour que les "gremios" et autres organisations intermédiaires soient d'authentiques moyens de participation sociale, accomplissent ainsi avec un vœu qui peut être signalé comme étant le vrai symbole de notre temps" (p. 30 de la déclaration).

C'est ainsi que le plan laboral (du travail), tout comme la loi 2.621 (loi anti-terroriste), le plan Ortúzar, la répression à la culture, les lois sur l'éducation, etc., s'inscrivent dans la tactique générale de consolidation de la contre-révolution.

Les lignes centrales du plan laboral peuvent être résumées de la manière suivante :

- 1°- La classification de quatre genres de syndicats: d'entreprise, d'inter-entreprise, de travailleurs indépendants et de la construction. Les syndicats d'entreprise sont les seuls autorisés à négocier collectivement.
- 2°- La constitution des syndicats pourra s'effectuer après un an du début de l'activité de l'entreprise
- 3°- C'est la direction du travail qui en dernière instance accepte ou refuse l'élection d'une direction d'un syndicat.
- 4°- En vertu de l'article 15 du décret-loi n° 2.200, 1978 les directions incitant la participation dans les faits décrits dans ce décret seront sanctionnées.

5°- Les permissions pour exécuter les fonctions de dirigeant syndical seront au maximum de 4 heures par semaine pour chaque directeur. De plus les réunions ordinaires et extraordinaires s'effectueront hors des heures de travail.

6°- Les grèves sont réglementées et les travailleurs qui appartiennent à des entreprises, qui selon la dictature, fassent du tort à l'établissement, à la santé, à l'économie ou à la sécurité nationale ne pourront en faire usage, et pour des cas extrêmes, on prévoit prévu non moindre de 90 jours.

L'objectif de ce plan est clair: désarticuler l'unité naturelle de la classe ouvrière, en l'atomisant en tant que classe, la réduisant à chaque syndicat, pour lutter pour ses revendications économicistes, en réglementant les grèves et en interdisant tout genre de solidarité avec d'autres syndicats, l'affaiblissent ainsi socialement.

Cet objectif central sera atteint en contrôlant l'activité de chaque dirigeant, d'une part avec des horaires extrêmement réduits pour réduire son activité, avec un financement réduit limitant aux apports que peuvent faire les travailleurs et de plus avec une législation complémentaire telle celle qui est signalée dans le point 4, qui inhibe toute initiative.

De plus, comme il est possible de le déduire des points signalés antérieurement, l'intervention de l'Etat est ouverte, étant assurée par les fonctions quasi absolues que possède l'inspection du travail. L'époque passée et l'actuelle période mènent la dictature à prendre des mesures extrêmes pour éviter tout essai de reconstitution de la classe ouvrière en tant que classe. Cependant la viabilité de ce plan se heurte à une réalité plus forte encore: la classe ouvrière chilienne, à la différence de la classe ouvrière d'autres pays, ne présente pas de divisions structurelles qui puissent faciliter la tâche que s'est fixée la dictature. Qui plus est, les manifestations actuelles démontrent que la tradition de combat des travailleurs chiliens reste vivante. C'est de là que nous pouvons dire que la tâche actuelle est d'appuyer la reconstitution du mouvement ouvrier pour avancer en fonction de l'indépendance politique de la classe ouvrière, indépendance qui n'est que le fait de séparer les eaux avec la politique bourgeoise sans dépendre d'aucune tutelle d'Etat ou d'autre genre, c'est à dire: organisation des travailleurs, pour les travailleurs et pour les travailleurs.

Nous lutterons pour que cette reconstitution puisse s'effectuer, dans cette perspective classiste et indépendante des intérêts de la bourgeoisie.

**POUR LES PLUS AMPLES LIBERTES SYNDICALES ET POLITIQUES POUR LES TRAVAILLEURS !!!!!**

- Organisons-nous pour lutter contre le Plan Laboral
- Pour la dérogation des décrets 190,349,2200,2400
- Pour l'unité d'action de toutes les organisations du mouvement ouvrier dans l'activité de la solidarité
- Pour une centrale ouvrière unitaire classiste et démocratique
- Pour le renversement de la dictature.